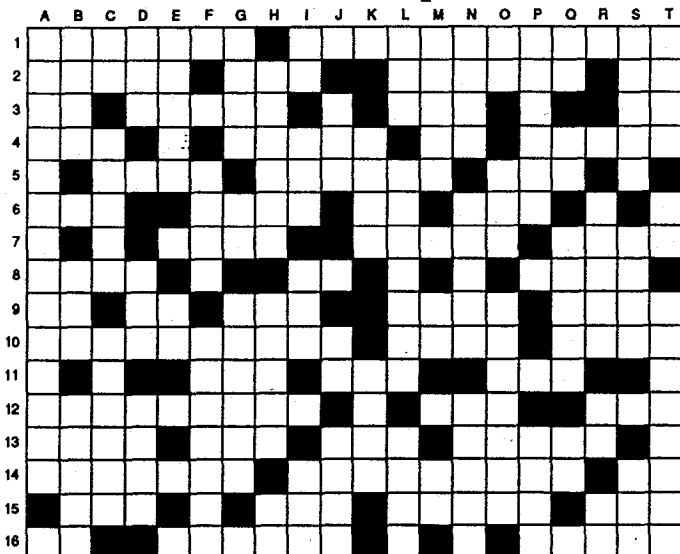


MOTS CROISÉS 3 *par Michel Savioz*

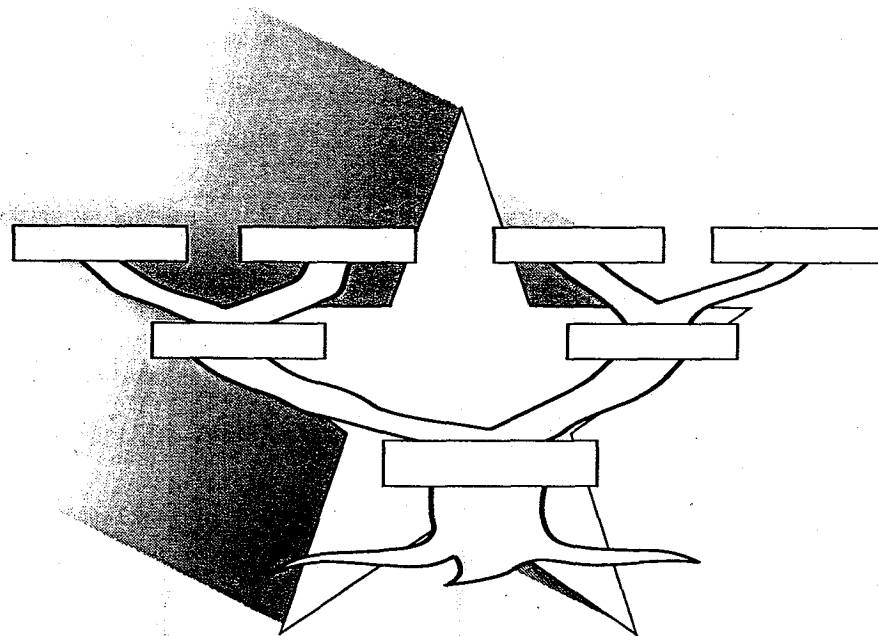


Horizontalement :

1. Barre et bande réunies - Bras droits (hérald.). 2. Greffer - Surface - Rayés - Rapport. 3. Symbole chimique - Outil druidique - Ancienne colère - Infinitif. 4. Levant - Taillés - En matière de - Boîtes à voix. 5. Département - Bétulacées - Intérieur du tube. 6. Récipient - Vicié - Dans le coup - Salut. 7. Restitue - Hautaine - Fourrure héraldique. 8. Ulmacée - Charpente - Massues. 9. Adverbe - Négation - De charge il est rapide - Sans parole - Rayons hérald. 10. Spécialiste en blasons - Crochet - Compagnie pétrolière. 11. Orient - Fatigué - Thymus. 12. Tête d'animal héraldique - Premier jour asiatique - Terre. 13. Saint Patron - Cheville - Voie - Sport. 14. Zones tropicales - Anciens fers de faux - Négation. 15. Nouveau - Meuble - Grille - Possédât. 16. Préposition - Élément chimique - Isolés.

Verticalement :

A. Bras gauches (hérald.). B. Fruit de badiane - Qu'il se moque - Mammifères. C. Note - Animal parent ou sa représentation - Donne une nouvelle forme. D. Possessif - Grande école française - Salut italien. E. Bordures - Article ibérique. F. Saisons - Comme certaines roues. G. Mélange d'eau et de marc - Mesure temporelle - Sonores pour l'enregistrement. H. Canidé - Corps céleste - Article. I. Cube - Occit - Ancienne armée - Se moque. J. Pareil - Article espagnol - Viscère. K. Inspecteur de BD - Sulfate. L. Opération postale - Indiquent le rang - Appât. M. Pas communs - Usages - Interjection. N. Poèmes - Emblèmes héraldiques - Allonge. O. Adverbe - Prière - Petites terrasses (hérald.). P. Casque - Vieilles colères. Q. Préposition - Note - Anneaux concentriques - Possèdes. R. Foulas - Article - Participe. S. Armes - Déesse - Sans valeur. T. Titres anglais - Métal - Parties d'armures.



ASSOCIATION VALAISANNE D'ETUDES GENEALOGIQUES
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG

BULLETIN 2

Sion / Sitten
1992

SOMMAIRE - INHALTSANGABE

1	Editorial _____ la commission de rédaction
1	<i>Editorial _____ die Redaktionskommission</i>
2	Le billet du Président _____ Jean Bützberger
3	<i>Der Präsident hat das Wort _____ Jean Bützberger</i>
4	Nouveaux membres de l'AVEG au 31 octobre 1992
4	<i>Neue Mitglieder der WVFF am 31. Oktober 1992</i>
4	Solution des mots croisés 2
5 - 6	<i>Entstehung und Veränderung der Familiennamen des Oberwallis im 14. Jahrhundert, 2. Teil _____ Paul Heldner</i>
7 - 8	Une recherche en cours : La famille Raymond de Saillon _____ Philippe Terrettaz
9 - 11	Les registres de l'état civil, les arrondissements de l'état civil en Valais
11 - 13	<i>Die Zivilstandsregister und die Zivilstandskreise des Kantons Wallis</i>
14 - 17	Tableaux : offices de l'état civil / <i>Zivilstandsämter</i>
18 - 19	Expérience vécue : généalogie à l'école _____ Philippe Terrettaz
19	Coin de la trouvaille _____ PYP
20 - 21	<i>Neue Familienwappen / Nouvelles armoiries : Berchtold, David, Dura, Spadaro</i>
22 - 24	A la recherche de nos émigrés en Amérique du Sud _____ Philippe Terrettaz
25 - 26	Généalogies déposées aux Archives de l'association <i>Genealogien im Archiv der Gesellschaft</i>
26	<i>Bücherecke</i> <i>A. Roth : Lebensbilder einer Familie aus dem Luzerner Hinterland</i>
27 - 28	Arbre généalogique de Preux (Valais) _____ Gaëtan Cassina
29	Comité et Commission de rédaction <i>Vorstand und Redaktionskommission</i>
30	Mots croisés _____ Michel Savioz

EDITORIAL

Vous avez accueilli avec beaucoup de bienveillance le bulletin no 1 de l'AVEG. Motivée par vos nombreux encouragements, la commission de rédaction s'est remise au travail et a réuni une belle palette de nouveaux articles.

La présentation de l'état civil veut être le point essentiel de ce cahier. Les inscriptions dans les registres des naissances, des mariages, des décès et des familles constituent incontestablement la source la plus fiable pour tout généalogiste. C'est pourquoi nous publions de manière synoptique la liste des 163 communes valaisannes avec les offices de l'état civil correspondant, ainsi que le nom de l'officier actuel.

Nous devons l'essentiel des indications concernant le cheminement et les moyens pour retrouver des données généalogiques sur les descendants de valaisans émigrés en Amérique du Sud à des renseignements précis de spécialistes sud-américains.

Un récit de recherches en cours laissant entrevoir d'éventuels liens de parenté entre la famille médiévale Raymondini de Saillon et les Raymond d'aujourd'hui, ainsi qu'une expérience de recherches généalogiques avec des élèves du Cycle d'orientation, vous illustreront le travail de nos membres...

Nous espérons que chacun soit intéressé par l'un ou l'autre article, ainsi il nous reste à vous souhaiter une bonne lecture.

La commission de rédaction.

Nachdem das letztjährige Bulletin mit viel Wohlwollen und aufmunternder Anerkennung aufgenommen wurde, hat sich die Redaktionskommission mit neuem Mut an die Arbeit gemacht und einen bunten Strauss neuer Artikel zusammengetragen.

Kernpunkt dieses Bulletins ist die Vorstellung des Zivilstandswesens. Die Eintragungen in die Geburts-, Ehe-, Sterbe- und Familienregister sind die zuverlässigsten genealogischen Quellen für jeden Forscher. Deshalb veröffentlichen wir in gut übersichtlicher Form die Liste der 163 Walliser Gemeinden mit dem entsprechenden Zivilstandsamt und dem Namen des gegenwärtigen Beamten.

Den Beitrag über Wege und Mittel zur Auffindung genealogischer Angaben über Nachkommen ausgewanderter Walliser ins Südamerika verdanken wir Mitteilungen von südamerikanischen Fachleuten.

Ein interessanter Forschungsbericht über mögliche Zusammenhänge zwischen den mittelalterlichen Raymondini von Saillon und der heutigen Familie Raymond sowie ein Erfahrungsbericht mit Familienforschung in der Orientierungsschule geben Einblick in die Arbeit einzelner unserer Mitglieder...

Wir hoffen, dass alle etwas Lesenswertes finden werden und wünschen angenehme Lektüre.

Die Redaktionskommission

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Une nouvelle année d'études généalogiques vient de s'achever en apothéose par la troisième Assemblée générale qui s'est tenue le 31 octobre 1992 à Sierre.

Il est réjouissant de constater qu'en l'espace de 3 ans, le nombre des adhérents à l'AVEG a passé de 40 à près de 150. Parmi eux, on dénombre une grande majorité de jeunes. Cet engouement justifie à lui seul l'existence de notre Association.

Comme le stipulent les statuts, le comité de l'AVEG doit être élu chaque trois ans. Lors de l'Assemblée générale du 31.10.1992, le poste occupé par M. Hermann Imboden, démissionnaire, a été repourvu en la personne de M. Philippe Terrettaz de Saillon.

Je remercie M. Imboden pour son dévouement pendant plus de 3 ans à la cause de l'AVEG et je souhaite la bienvenue à M. Terrettaz au sein du comité.

Le programme de l'année à venir a été établi comme suit :

- Edition du bulletin annuel numéro 2
- Organisation de trois manifestations, une dans le Haut, une dans le Bas et une plus importante, en mai 1993, dans le centre du canton.

De plus, un stamm réunira les membres tous les premiers mercredis du mois - excepté en janvier, juillet et août - de 18.00 à 19.00 heures au café de la Croisée à Sion, près des Archives cantonales.

MM. Ribordy et Pièce, membres, ont fait don à l'AVEG d'un ouvrage récent retraçant l'histoire de leurs familles. Je les en remercie et invite chacun à suivre leur exemple, afin d'étoffer notre bibliothèque.

Ma reconnaissance s'adresse également à Valprint qui nous a offert l'impression du papier à lettre et des enveloppes. A ce propos, je relève avec satisfaction l'excellente réalisation du nouveau sigle AVEG.

En cours d'année, nous avons également enregistré avec gratitude un versement de Fr. 500.- du Conseil de la Culture de l'Etat du Valais et de Fr. 200.- de la Banque Cantonale du Valais.

Ces différentes marques de soutien sont précieuses et nous encouragent à poursuivre notre tâche.

A vous tous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous remercie de votre participation active à toutes nos manifestations. Un merci tout particulier aux membres du comité pour leur collaboration et leur disponibilité. Meilleurs vœux pour 1993 et que vive l'AVEG !

Jean Bützberger

DER PRÄSIDENT HAT DAS WORT

Mit der dritten Generalversammlung am 31. Oktober 1992 in Siders und Anchettes ist erneut ein Vereinsjahr glanzvoll zu Ende gegangen. Es ist erfreulich feststellen zu dürfen, dass die Mitgliederzahl unserer Vereinigung im Laufe von nur drei Jahren von 40 auf nahezu 150 gestiegen ist, und dass sich unter den Neumitgliedern zahlreiche jüngere Leute befinden. Dieses Interesse für die Familienforschung legitimiert unsere Vereinigung voll und ganz.

Statutengemäss muss der Vorstand der WVFF alle drei Jahre neu gewählt werden. Anlässlich der Generalversammlung vom 31.10.1992 zog sich Hermann Imboden aus dem Vorstand zurück. Den freigewordenen Platz nimmt inskünftig Philippe Terrettaz von Saillon ein. Ich möchte es nicht unterlassen, Herrn Imboden für seinen Einsatz im Dienste unserer Vereinigung im Verlauf der letzten drei Jahre aufrichtig zu danken, und Herrn Terrettaz im Vorstand herzlich willkommen zu heissen.

Das Programm des kommenden Vereinsjahres sieht vor :

- die Herausgabe des Bulletins Nr. 2
- die Durchführung dreier Veranstaltungen; wie üblich wird eine im Oberwallis, eine im Unterwallis und die dritte, wohl im Mai 1993, im Mittelwallis stattfinden.

Im übrigen treffen sich interessierte Mitglieder jeweils am ersten Mittwoch im Monat - ausser im Januar, Juli und August - zwischen 1800 und 1900 Uhr in der Croisée in Sitten zu einem ungezwungenen Hock. Das Stammlokal befindet sich in unmittelbarer Nähe des Staatsarchivs.

Unsere Mitglieder Ribordy und Pièce haben der Vereinigung Arbeiten über die Geschichte ihrer Familie zukommen lassen. Ich danke ihnen aufrichtig dafür und möchte es bei dieser Gelegenheit nicht unterlassen, jedermann ans Herz zu legen, diesem Beispiel zu folgen. In unserer Bibliothek ist noch viel Platz vorhanden. Mein Dank geht auch an die Druckerei Valprint, die uns Briefkopf und Briefumschläge kostenlos gedruckt hat. Im übrigen möchte ich auf das ausgezeichnete gelungene Sigel der WVFF hinweisen, das allgemein lebhaft Anerkennung findet.

Im Laufe des Jahres haben wir zwei Unterstützungsbeiträge entgegennehmen dürfen: den einen vom Kulturfonds des Staates Wallis (Fr. 500.-), den andern von der Walliser Kantonalbank (Fr. 200.-). Herzlichen Dank. Finanzielle und andere Unterstützung sind äusserst wertvoll, ermutigen sie uns doch, unsere Aufgabe immerwieder zu überdenken und zu erfüllen.

Ich wünsche Ihnen allen zum Jahresende frohe Festtage und danke Ihnen für Ihr aktives Mitmachen bei unsern Veranstaltungen. Mein ganz besonderer Dank geht an die Vorstandsmitglieder für ihre stete Hilfsbereitschaft und Mitarbeit. Mit besten Wünschen für 1993. Es lebe und gedeihe die WVFF.

Jean Bützberger

NOUVEAUX MEMBRES DE L'AVEG NEUE MITGLIEDER DER WFFF

Berchtold Stefan	Donnet-Monay Georges	Perrenoud Alfred
Bonvin Jean-Michel	Felley André	Perrin Freddy
Bornet Michel	Gay Gilbert	Ribordy Adolphe
Bourban Paul	Gux Jean-Paul	Ribordy Léonard
Bourdin Alain	Husser L.	Ribordy René-Marc
Callet-Molin Jean-Alphonse	Lehner Richard	Schwery Karl
Carruzzo Ignace	Lugari-Giroud Alette	Travelletti Clément
Chappot Willy	Mariéthoz Geneviève	Turin René
Dayer Frido	Mayor Hubert	Fondation pour la sauvegarde du
de Stockalper Mathilde	Michellod Stéphane	patrimoine historique de Drôme

Du 13 octobre 1991 au 31 octobre 1992 : 29 admissions / 3 démissions / 1 décès / 3 radiations. Situation des membres au 31.10.1992 : 143



ARMOIRIES

RECHERCHES HERALDIQUES
EXECUTION D'ARBRES
GENEALOGIQUES

MICHEL SAVIOZ - VEYRAS
Ch. de la Muse
Tél. 027 / 55 30 13

Solution des mots croisés 2
parus dans le bulletin 1.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
A	G	E	N	E	A	L	O	G	I	S	T	E		E
B	E	T	E	N	D	U	S		L	A		R	O	N
C	N	A	T	I	O	N		B	O	S	S	E	N	T
D	E	T		G	R	E	S		T		U	S	E	R
E		C	A	M	E		A	V	E	G			R	A
F	P	I	N	A	R	D		A		U		N	E	C
G	E	V	I	T	A		V	I	L	E	S		U	T
H	T	I	T	I		M	A	S		T		A	X	E
I		L	A	Q	U	A	I		F		O	R		S
J	B			U	N		N	E	L		U	B	U	
K	A	N	C	E	T	R	E		E	N	T	R	E	R
L	V	I	L		E			S	T	E		E	C	U
M	E		E	N	L	E	V	E	R		I		E	S
N	R	A	S	E		N	A	S	I	L	L	E	R	A

ENTSTEHUNG UND VERÄNDERUNG DER FAMILIENNAMEN DES OBERWALLIS IM 14. JAHRHUNDERT, 2. Teil.

1388 in Brig.

Johann Klostner der *Handlose* vom Saastal wohnhaft im Grund im Gantertal. Der Familienname Handlose ist auch sonst noch bekannt, nicht aber "Klostner", also jemand der ein Klostergut verwaltete. Als Zeugen werden erwähnt : Johann ob der *Suste*, Anton Sohn des Ludwig von *Termen*, Wilhelm an dem *Grunde* und ein Anton Sohn des oben genannten Johann *Klostner*. Alle diese Ortsnamen sind zu Familiennamen geworden und heute längst erloschen. (VA. M. 43, S.103)

1389 in Naters.

Peter *Draxel* ist der Sohn des Anton genannt *Gyger* vom Orte Grund. Gyger bedeutet Geigenspieler, also ein Musikant und Draxel ist ebenfalls eine Berufsbezeichnung des Drechslers (=Draxel). (VA. M. 43, S.111)

1392 den 7. Jan. in Visp.

Johann von *Milachren* ist der Sohn des Johann Weibel (Salteri) von Raron. (VA. M. 43, S.355)

1392 in Brig.

Johann von *Nantz* hat seinen Namen vom Orte Nanz im Nanztal. "Boden in der Alpe Nantz mit einem Haus und einem Speicher genannt das Haus des Wilhelm." Um 1392 war es aber kein bewohnter Ort mehr, sondern eine Alpe. Es standen daselbst nur noch 2 Häuser und eines war nun zu einem Speicher umgestaltet worden. Die Gemeinde Nanz existierte von 1290 bis 1301 und ging dann unter. Eine Ueberschwemmung hatte den grössten Teil des Ortes zerstört und so entstand eine Alpe daraus. Genannter Johann Nanzer wohnte damals in Gamsen. Darin wird noch eine Agnes von *Glis* genannt, welche den Namen vom gleichnamigen Dorfe trug. Während die Familie Nanzer heute noch in Gamsen und Glis besteht, ist die Familie Gliser schon seit dem 16.Jh. erloschen. (VA. M 43, S.357)

Johann *Obstalden* ist der Sohn des Johann von *Nantz*. Der Vater zog vom Orte Nanz nach Ob(er)stalden und der Sohn nannte sich dann nach dem Wohnorte "Obstalden" oder Oberstalden bei Terminen. (VA. M.43, S.357 b)

Peter *Schuhmacher* ist der Sohn des verstorbenen Wilhelm in den *Brichen* bei Visperterminen. Genannter Peter wohnte in Brig als Schuhmacher und nahm daher diesen Namen an. (VA. M. 43, S.377)

Peter *Werraplast* ist der Sohn des verstorbenen Peter Thomas ab dem *Ranfte*. Einen Ort *Ranft* oder heute *Raaft* genannt, gibt es bei Brig und beim ännern Holz ob Glis. Der Name *Werraplast* ist mir sonst nicht begegnet. Als Zeuge wird dort genannt, ein Peter Schuhmacher *zem Erle*. Er ist wohl von Beruf Schuhmacher und wohnt am Orte "zum Erle" und nimmt mit der Zeit den Orts- als Familienname an. (VA. M.43, S.402)

Anton *am Erle* ist der Sohn des verstorbenen Johann Nikolaus *zem Berge* vom Saastale. Jeder hat also den Namen vom Wohnorte angenommen. (VA. M. 43, S.402 b)

1392 in Glis.

Agnes von *Glis* (=Gliser) ist die Tochter des Peter Wilhelm *Holtzer* (-de Holtz) wohnhaft im Holz ob Glis. Peter hat 2 Vornamen, der 2. Name ist der seines Vaters Wilhelm im Holz. Agnes zog vom Holz nach Glis und änderte daher ihren Namen. (VA. M.43, S.398)

1393 in Brig.

Wilhelm *Kuntschen* ist der Sohn des verstorbenen Anton *Simpiller* und Jakob *Agtun* vom Brey ist der Sohn des verstorbenen Johann *Davorna* vom Brey. Die Geschlechter *Kuntschen* und *Agtun* bestehen heute noch, nicht aber die andern Namen. (VA. M. 43, S.409)

1393 in Glis.

Hans *Vino* von Saas Fee ist der Sohn des verstorbenen Hans Heinrich der *Lange* vom selben Orte. (VA. M. 43, S.415)

Paul Heldner, 1991.



Nous remercions l'imprimerie Valprint
qui nous a offert l'impression du papier
à lettre et des enveloppes.

UNE RECHERCHE EN COURS : La famille RAYMOND de Saillon

Une aventure généalogique à éclaircir au coeur du Moyen Age.

Il existe à Saillon une famille bourgeoise du lieu portant le patronyme *Raymond*. Cette famille, qui joue un rôle en vue dans l'activité du village depuis plusieurs générations, apparaît à Saillon en 1774 lorsque Claude *Raymond*, fils de Pierre de Salvan, s'y établit suite à son mariage avec Marie-Marguerite Moulin, fille de Jean-Pierre de Saillon¹. De cette union naquit en 1780 un fils, Jean-Laurent, qui a donné naissance à tous les *Raymond* de Saillon². Ce sont ainsi à ce jour 9 générations qui se sont succédées en terre saillonaise.

Passionné par l'histoire de sa famille et ses origines, Claudy *Raymond*, instituteur, né en 1963, est parti sur les traces de son homonyme qui s'était établi à Saillon, il y a plus de deux siècles.

C'est ainsi tout naturellement du côté de Salvan qu'il dirigea ses recherches. La famille *Raymond* y est attestée sous les formes *Raymond* et *Raymondet* jusqu'à la fin du XIXe siècle où elle s'éteint. Les registres paroissiaux de Salvan permettent de trouver sans encombre une suite généalogique cohérente jusqu'à l'extrême fin du XVIIe siècle.

Pour la suite, en dépouillant les documents d'archives de la commune de Salvan, il est possible d'y suivre les traces de cette famille jusqu'au milieu du XVe siècle.

C'est à ce point que l'histoire de cette recherche devient intéressante. Au moment où le patronyme *Raymond* apparaît à Salvan, au milieu du XVe siècle, disparaissent à Saint-Maurice les *Raymondini* (en latin), une famille bourgeoise du lieu depuis la fin du XIIIe siècle³.

Peut-on relier les deux familles ? Les *Raymond* de Salvan et les *Raymondini* de Saint-Maurice sont-ils de la même souche ?

N'y a-t-il qu'une coïncidence patronymique ou une ressemblance fortuite ? Cependant connaissant les liens historiques, économiques et religieux qui existent entre ces deux communautés, le parallèle entre ces deux familles paraît plausible. Tout reste cependant à prouver. Il faudra pour cela encore faire preuve de patience, fouiller, déchiffrer, dépouiller, traduire de nombreux textes...

Les *Raymondini* se sont distingués à Saint-Maurice durant plus d'un siècle dans le commerce et le notariat. Ces activités pourraient expliquer un éventuel déplacement vers Salvan!

Cette famille, citée comme telle, apparaît à l'ombre de l'antique basilique d'Agaune dans le rôle des contribuables de Saint-Maurice de 1303, lorsque l'on cite une servante de la famille *Raymondini*. Puis, les références à ce patronyme s'échelonnent.

nance fédérale sur l'état civil, du premier juin 1953.

Ce que chaque généalogiste doit savoir, s'il ne veut pas s'exposer à de graves désillusions, est contenu dans les articles 29, 30 et 138 de l'ordonnance.

Art. 29

- ¹ Les particuliers n'ont pas le droit de consulter les registres de l'état civil.
- ² Les autorités de surveillance et les tribunaux ont le droit de les consulter. L'autorité cantonale de surveillance peut, si elle estime la requête justifiée, accorder ce droit à d'autres autorités et exceptionnellement à des particuliers.
- ³ L'officier de l'état civil délivre des extraits des inscriptions figurant dans les registres et, le cas échéant, des attestations d'inexistence d'inscription (art. 138, 2e al.).
- ⁴ Les attestations, les certificats, les communications, qui incombent à l'officier de l'état civil sous une autre forme et en vertu de dispositions spéciales, sont réservés.
- ⁵ Le droit cantonal peut autoriser la publication des naissances (sauf les adoptions), des décès, des publications et des célébrations de mariage. Des exceptions ne peuvent alors être faites qu'avec l'autorisation de l'autorité de surveillance; cette autorité peut déléguer ce droit à certains officiers de l'état civil.

Selon renseignements téléphoniques, les exceptions évoquées à l'alinéa 2 peuvent être faites pour des recherches scientifiques uniquement, et en aucun cas pour de simples recherches généalogiques. Il est vrai que parfois il ne doit pas être aisé de trancher entre un intérêt scientifique légitime et la curiosité pure et simple du généalogiste.

Art. 30

- ¹ Nul ne peut exiger la production des registres de l'état civil.
- ² L'autorité cantonale de surveillance peut, exceptionnellement et pour de sérieuses raisons, en autoriser la production à d'autres autorités.

Art. 138

- ¹ L'officier de l'état civil délivre, sur demande, des extraits du registre des familles (actes de famille et certificats individuels d'état civil pour personne de nationalité suisse) et des registres spéciaux (actes de naissance, de décès, de mariage ou de reconnaissance). Des actes abrégés de naissance, de décès et de mariage peuvent être délivrés sur la base des registres spéciaux ou du registre des familles.

1bis Les extraits d'un registre des familles régional ou central sont exclusivement délivrés par le teneur de ce registre.

- ² Quiconque peut obtenir des extraits des inscriptions qui le concernent personnellement. En dehors de ce cas, des extraits ne sont délivrés qu'aux parents en ligne directe, au tuteur, à des particuliers justifiant d'un intérêt direct et digne de protection, au mandataire de l'une de ces personnes ou aux autorités prévues à l'article 29, 2e alinéa.

- ³ Des extraits d'inscriptions radiées ou recouvertes et des parties radiées d'une inscription ne peuvent être délivrés qu'avec l'autorisation de l'autorité cantonale de surveillance.

Résumons :

Chacun a le droit d'obtenir de l'officier de l'état civil de son arrondissement des extraits des inscriptions qui se trouvent dans les registres des naissances, des mariages, des décès et des familles, pour autant qu'elles le concernent personnellement ou sa parenté en ligne directe. C'est tout. D'autres extraits peuvent être obtenus moyennant une procuration écrite. L'officier de l'état civil perçoit pour tout extrait délivré une taxe.

Voilà pour ce qui concerne les ordonnances, ma foi, bien restrictives. Heureusement que l'expérience nous prouve que, malgré cela, le bon sens célèbre encore fréquemment de petits triomphes...

BT

DIE ZIVILSTANDSREGISTER UND DIE ZIVILSTANDSKREISE DES KANTONS WALLIS

Nachdem wir uns im letzten Bulletin mit den Pfarr-Registern, bzw. deren Kopien im Staatsarchiv befasst haben, wenden wir uns heute einer weiteren unentbehrlichen Quelle für die genealogische Forschung zu : den staatlichen Zivilstandsregistern.

Die staatliche Registerführung über Geburt, Ehe und Tod ist eine Errungenschaft der französischen Revolution. 1792 wurde in Frankreich das weltliche Zivilstandswesen eingeführt. Doch anderswo begnügte man sich noch lange mit den Pfarr-Registern. Bei uns im Wallis griff der Staat erst mit dem kantonalen Gesetz vom 25. Mai 1852 über die Haltung der Register des Zivilstandes ordnend ein. Die damals mehrheitlich radikale Regierung führte einheitliche Formulare mit vorgedruckten Rubriken und die gesetzliche Meldepflicht ein, übertrug aber die Arbeit weiterhin dem Klerus.

Art. 1 des Gesetzes besagt : «Die ehrwürdigen Pfarrverweser sind mit der Haltung der zur Einschreibung der Geburts-, Ehe- und Sterbefälle bestimmten Register betraut.»

nent régulièrement dans les archives de l'Abbaye et de la ville de Saint-Maurice. Ainsi l'on cite Louis *Raymondini*, fils d'un certain Raymond de Montevitulo qui teste en 1349 à Saint-Maurice⁴. Les *Raymondini* tirent donc leur patronyme du prénom de leur père comme c'était souvent l'usage au Moyen Age. Quant à ce Raymond de Montevitulo, il semble s'être établi en terre aigaunoise avant 1286 déjà⁵. D'où venait ce fameux Raymond de Montevitulo ? De Monte Vitulo certainement, mais où est-ce ?

La réponse on la trouve dans le *Minutarium Maius*⁶ de l'abbaye de Saint-Maurice (acte no 1116 daté du 13 avril 1291 à Saillon !), lorsque Perret de Sales de Saillon et sa femme Perette vendent à "*Raymond de Montevitulo lombardus mercator astensi*" leur maison, fonds et dépendances au bourg de Saillon.

Ainsi c'est en Italie, plus précisément à Asti que le marchand Raymond de Montevitulo semble être né...⁷

Ainsi les *Raymondini* s'étaient déjà installés à Saillon où quelques siècles plus tard les *Raymond*, par le hasard d'un mariage, retrouvent le vieux bourg et y florissent à nouveau.

Coïncidence patronymique ou non, la recherche de l'éventuel chaînon manquant entre les *Raymondini* et les *Raymond* est suffisamment palpitante pour que l'on y croie.

A quand les recherches à Asti en Italie ?

Philippe Terrettaz

1. Registre paroissial des mariages de Saillon 1774.
2. Registre paroissial des naissances de Saillon 1780.
3. Archives de l'abbaye de Saint-Maurice (AASM), documents divers.
4. AASM tir. 60, paquet no 2, no 44.
5. AASM MM. p. 218 (voir à ce sujet la note suivante).
6. Il s'agit d'une série de plus de mille minutes notariales du XIII^e siècle. Ces parchemins reliés avaient été présentés par le chanoine J. M. Theurillat aux membres de l'AVEG lors de la visite de l'abbaye de Saint-Maurice en 1991.
7. Pour en savoir plus sur *Raymond de Montevitulo* et son activité voir P. Dubuis *Raymond de Montevitulo, lombard et bourgeois de Saint-Maurice à la fin du XIII^e siècle* dans AV 2e série, 51, 1976, pp.131-139.



LES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL ET LES AR-RONDISSEMENTS DE L'ÉTAT CIVIL EN VALAIS

Dans notre dernier Bulletin, nous avons parlé des registres paroissiaux, plus précisément des copies qui sont à votre disposition aux Archives d'Etat. Aujourd'hui, nous voulons vous présenter une autre source indispensable à toute recherche généalogique : les registres de l'état civil.

La tenue des registres des naissances, des mariages et des décès pour l'Etat est une invention de la Révolution française. En 1792, la France a introduit les premiers offices de l'état civil. Ailleurs, on se contenta encore longtemps des registres paroissiaux. Chez nous, en Valais, ce fut la loi du 25 mai 1852 sur la tenue des registres de l'état civil qui inaugura le contrôle de l'Etat sur les inscriptions des naissances, des mariages et des décès. Le Gouvernement de l'époque, à majorité radicale, introduisit, afin d'obtenir une plus grande régularité, des formulaires uniformes avec des rubriques imprimées. Il décréta également l'obligation de faire la déclaration de chaque naissance, mariage ou décès au teneur des registres, puis il chargea le clergé de cette tâche.

L'article premier de la loi précise : «*Les registres de l'état civil destinés à l'inscription des naissances, des mariages et des décès son confiés aux RR. desservants des paroisses.*»

Ces registres civils ont été tenus consciencieusement de 1853 à 1875. Hélas, ils n'ont été que partiellement conservés. 42 de ces registres se trouvent aujourd'hui aux Archives d'Etat. Heureusement, les curés ont continué parallèlement les inscriptions dans les anciens livres de paroisse.

C'est seulement après la révision de la Constitution fédérale, en 1874, que le législatif put émettre une loi sur le mariage et l'état civil, introduisant ainsi une réglementation valable pour toute la Suisse. Avec l'introduction du mariage civil, la loi releva le clergé catholique et protestant de la tenue des registres. Le Valais créa, en 1876, 53 arrondissements de l'état civil. Désormais, la responsabilité de la tenue des registres des naissances, des mariages et des décès incombait aux officiers de l'état civil, nommés par le Conseil d'Etat. En 1929, on y ajouta les registres des familles.

Actuellement, le canton compte 76 arrondissements. Ceux-ci sont soumis à un contrôle très strict de la part de l'Etat, et c'est le Service cantonal de l'état civil, qui a ses bureaux à l'Avenue de la Gare 39 à Sion (bâtiment dit des Entrepreneurs), qui est l'organe officiel de surveillance. Ce service est actuellement dirigé par Mme Françoise Gianadda.

Les registres de l'état civil ne sont bien sûr pas accessibles au public. Leur consultation est soumise aux sévères réglementations de la loi sur la protection des données d'une part, et de l'autre aux réglementations plus sévères encore de l'ordon-

Diese zivilen Register wurden von 1853 bis 1875 geführt, sind aber nur teilweise erhalten geblieben. 42 solcher Registerbände befinden sich im Staatsarchiv. Glücklicherweise setzten die Pfarrer parallel die Eintragungen in den alten Pfarr-Registern fort.

Erst nach der Revision der Bundesverfassung im Jahre 1874 konnte das eidgenössische Parlament ein Gesetz über die Ehe und das Zivilstandswesen verabschieden und eine gesamtschweizerische Regelung durchsetzen. Mit der Einführung der zivilen Ehe entthob das Gesetz den katholischen und protestantischen Klerus von der Registerführung. Das Wallis richtete 1876 53 weltliche Zivilstandskreise ein. Fortan waren die staatlich ernannten Zivilstandsbeamten für die verantwortungsbewusste Führung der Geburts-, Ehe- und Sterberegister verantwortlich. 1929 kamen die Familienregister hinzu. Heute gibt es im Kanton 76 Zivilstandskreise. Diese Amtskreise unterstehen selbstverständlich der staatlichen Kontrolle. Kontrollorgan ist heute die kantonale Dienststelle für Zivilstandswesen; deren Büros befinden sich in Sitten an der Bahnhofstrasse 39. Leiterin der Dienststelle ist zur Zeit Frau Françoise Gianadda.

Die Zivilstandsregister sind natürlich nicht jedermann frei zugänglich. Deren Benutzung untersteht einerseits den strengen Bestimmungen des Datenschutzgesetzes, andererseits den noch strengeren Bestimmungen der eidgenössischen Zivilstandsverordnung vom 1. Juni 1953.

Was jeder Genealoge wissen muss, wenn er nicht arge Enttäuschungen erleben will, ist in den Artikeln 29, 30 und 138 der eidgenössischen Verordnung enthalten.

Art. 29

- 1 Für Privatpersonen besteht kein Anspruch auf Einsicht in die Zivilstandsregister.
- 2 Den Aufsichtsbehörden und Gerichten steht das Recht zu, in die Register Einsicht zu nehmen. Die kantonale Aufsichtsbehörde kann andern Behörden und in Ausnahmefällen Privatpersonen diese Befugnis einräumen, wenn sie das Verlangen nach Einsichtnahme als begründet erachtet.
- 3 Über die in den Registern eingetragenen Tatsachen wird in Form des Auszuges, über das Nichtvorhandensein einer Eintragung in Form einer Bescheinigung Auskunft erteilt (Art. 138 Abs. 2).
- 4 Vorbehalten bleiben Bestätigungen, Ausweise und Mitteilungen in anderer Form, die gemäss besonderen Vorschriften dem Zivilstandsbeamten obliegen.
- 5 Das kantonale Recht kann die Veröffentlichung der Geburten (mit Ausnahme der Adoptionen), der Todesfälle, der Verkündungen und der Trauungen zulassen. Ist dies der Fall, so dürfen einzelne Zivilstandsfälle von der Veröffentlichung nur mit Zustimmung der Aufsichtsbehörde ausgenommen

werden; die Aufsichtsbehörde kann einzelnen Zivilstandsbeamten allgemein die Befugnis erteilen, solche Ausnahmen zu machen.

Gemäss telefonischer Auskunft kommt eine Ausnahmegewilligung, wie sie in Absatz 2 enthalten ist, nur für wissenschaftliche Zwecke in Frage, keinesfalls aber für einfache genealogische Nachforschungen. Im Einzelfall dürfte es allerdings nicht immer leicht sein, zwischen wissenschaftlichem Interesse und genealogischer Neugier zu unterscheiden.

Art. 30

- 1 Es besteht kein Anspruch auf Herausgabe der Zivilstandsregister.
- 2 Die kantonale Aufsichtsbehörde kann ausnahmsweise die Herausgabe an Behörden bewilligen, wenn zwingende Gründe dies rechtfertigen.

Art. 138

- 1 Der Zivilstandsbeamte erstellt auf Verlangen Auszüge aus dem Familienregister (Familienscheine und Personenstandsausweise für Schweizer Bürger) und aus den Einzelregistern (Geburts-, Todes-, Ehe- und Anerkennungsscheine). Abgekürzte Auszüge über Geburt, Tod und Ehe können aufgrund des betreffenden Einzelregisters oder des Familienregisters erstellt werden.
- 1^{bis} Auszüge aus regional oder zentral geführten Familienregistern werden ausschliesslich vom Familienregisterführer erstellt.
- 2 Jedermann ist berechtigt, über die ihn selbst betreffenden Registereintragungen Auszüge zu verlangen. Im übrigen werden Auszüge nur ausgestellt an Verwandte in gerader Linie, an den Vormund, an Personen, die ein unmittelbares, schutzwürdiges Interesse dazun, ferner an Bevollmächtigte dieser Personen sowie an die in Artikel 29 Absatz 2 erwähnten Behörden.
- 3 Von gelöschten und überdeckten Eintragungen sowie von gelöschten Teilen einer Eintragung dürfen Auszüge oder Abschriften nur mit Bewilligung der kantonalen Aufsichtsbehörde abgegeben werden.

Zusammenfassend kann gesagt werden, dass jedermann berechtigt ist, über die ihn selbst und seine Verwandten in gerader Linie betreffenden Eintragungen in den Geburts-, Ehe-, Sterbe- und Familienregistern Auszüge zu verlangen - mehr nicht. Für andere Auszüge braucht es jedesmal die entsprechende schriftliche Vollmacht. Der Zivilstandsbeamte erhebt natürlich für jeden Auszug die entsprechende Gebühr. Soweit die ganze Strenge der Verordnungen! Glücklicherweise lehrt die Erfahrung, dass der gesunde Menschenverstand immer wieder kleine Triumphe feiert...

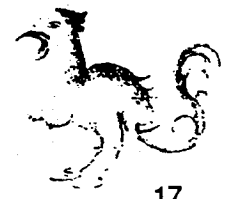
OFFICES DE L'ÉTAT CIVIL / ZIVILSTANDSAEMTER

N°	COMMUNES	ÉTAT CIVIL	DISTRICTS	OFFICIERS EC
NR.	GEMEINDEN	ZIVILSTAND	BEZIRK	ZIVILSTANDSBEAMTE
1	Agarn	Leuk	Leuk	
2	Albinen	Leuk	Leuk	
3	Arbaz	Grimisuat	Sion	
4	Ardon	Ardon	Conthey	Ducrey Jean
5	Ausserberg	Visp	Visp	
6	Ausserbinn	Ernen/Fiesch	Goms	
7	Ayent	Ayent/St-Romain	Hérens	Savioz Freddy
8	Ayer	Vissoie	Sierre	
9	Bagnes	Bagnes/Le Châble	Entremont	Fellay Simone
10	Baltschieder	Visp	Visp	
11	Bellwald	Fiesch	Goms	
12	Betten	Mörel	Ö. Raron	
13	Biel	Münster	Goms	
14	Binn	Ernen/Fiesch	Goms	
15	Birgisch	Naters	Brig	
16	Bister	Mörel	Ö. Raron	
17	Bitsch	Mörel	Ö. Raron	
18	Blatten	Kippel	W. Raron	
19	Blitzingen	Blitzingen	Goms	Schwick Hans
20	Bourg-St-Pierre	Orsières	Entremont	
21	Bovernier	Martigny	Martigny	
22	Bratsch	Guttet	Leuk	
23	Brig-Glis	Brig-Glis	Brig	Flatzek Angela
24	Bürchen	Unterbäch	W. Raron	
25	Chalais	Chalais	Sierre	Zuber Yvon
26	Chamoson	Chamoson	Conthey	Crittin Suzanne
27	Champéry	Champéry	Monthey	Berra Jacques
28	Chandolin	Vissoie	Sierre	
29	Charrat	Martigny	Martigny	
30	Chermignon	Chermignon	Sierre	Jacquemin Barras Monique
31	Chippis	Chippis	Sierre	Favre Alexandre
32	Collombey-Muraz	Collombey-Muraz	Monthey	Parvex Gérard
33	Collonges	Saint-Maurice	St-Maurice	
34	Conthey	Conthey	Conthey	Evéquoze Jean-Christophe
35	Dorénaz	Saint-Maurice	St-Maurice	
36	Eggerberg	Visp	Visp	
37	Eischoll	Unterbäch	W. Raron	
38	Eisten	Stalden	Visp	
39	Embd	Stalden	Visp	
40	Ergisch	Turtmann	Leuk	
41	Ernen	Ernen/Fiesch	Goms	Wellig Andreas

N°	COMMUNES	ÉTAT CIVIL	DISTRICTS	OFFICIERS EC
NR.	GEMEINDEN	ZIVILSTAND	BEZIRK	ZIVILSTANDSBEAMTE
42	Erschmatt	Guttet	Leuk	
43	Evionnaz	Evionnaz	St-Maurice	Bochatay Benoît
44	Evolène	Evolène	Hérens	Pralong Roger
45	Ferden	Kippel	W. Raron	
46	Feschel	Leuk	Leuk	
47	Fiesch	Fiesch	Goms	Wellig Andreas
48	Fieschertal	Fiesch	Goms	
49	Flitet	Mörel	Ö. Raron	
50	Finhaut	Salvan	St-Maurice	
51	Fully	Fully	Martigny	Delavy Lucie
52	Gampel	Steg	W. Raron	
53	Geschinen	Münster	Goms	
54	Glüringen	Münster	Goms	
55	Goppisberg	Mörel	Ö. Raron	
56	Grächen	Grächen	Visp	Schnidrig Maria
57	Greich	Mörel	Ö. Raron	
58	Grengiols	Grengiols	Ö. Raron	
59	Grimentz	Vissoie	Sierre	Heimen Gregor
60	Grimisuat	Grimisuat	Sion	Balet Bruno
61	Grône	Grône	Sierre	Balet André
62	Guttet	Guttet	Leuk	Steiner Sonja
63	Héréence	Héréence	Hérens	Sierro Arthur
64	Hohetenn	Steg	W. Raron	
65	Icogne	Lens	Sierre	
66	Inden	Leukerbad	Leuk	
67	Iséables	Iséables	Martigny	Duc André
68	Kippel	Kippel	W. Raron	Ritler Hans-Rudolf
69	Lalden	Visp	Visp	
70	Lax	Fiesch	Goms	
71	Lens	Lens	Sierre	Hofmann Françoise
72	Les Agettes	Vex	Hérens	
73	Leuk	Leuk	Leuk	Zumstein Robert
74	Leukerbad	Leukerbad	Leuk	Zumofen Bruno
75	Leytron	Leytron	Martigny	Chatriand Françoise
76	Liddes	Orsières	Entremont	
77	Martigny	Martigny	Martigny	Closuit René
78	Martigny-Combe	Martigny	Martigny	
79	Martisberg	Fiesch	Goms	
80	Mase	Saint-Martin	Hérens	
81	Massongex	Saint-Maurice	St-Maurice	
82	Mex	Saint-Maurice	St-Maurice	
83	Miège	Miège	Sierre	Crettol Basile
84	Mollens	Mollens	Sierre	Crettol Basile

N° NR.	COMMUNES GEMEINDEN	ETAT CIVIL ZIVILSTAND	DISTRICTS BEZIRK	OFFICIERS EC ZIVILSTANDSBEAMTE
85	Montana	Montana	Sierre	Robyr Maurice
86	Monthey	Monthey	Monthey	Girod Dominique
87	Mörel	Mörel	Ö. Raron	Ritz Rudolf
88	Mühlebach	Ernen/Fiesch	Goms	Ritz Rudolf
89	Mund	Naters	Brig	
90	Münster	Münster	Goms	Diezig Roland
91	Naters	Naters	Brig	Eyer Hubert
92	Nax	Sion	Sion	
93	Nendaz	Basse-Nendaz	Conthey	Bornet Jacques
94	Niedergesteln	Steg	W. Raron	
95	Niederwald	Fiesch	Goms	
96	Oberems	Turtmann	Leuk	
97	Obergesteln	Münster	Goms	
98	Oberwald	Münster	Goms	
99	Orsières	Orsières	Entremont	Maillard Gaspard
100	Port-Valais	Port-Valais/Bouveret	Monthey	Crausaz Pierre-Alain
101	Randa	Zermatt	Visp	
102	Randogne	Mollens	Sierre	
103	Raron	Raron	W. Raron	Imboden Adolf
104	Reckingen	Münster	Goms	
105	Riddes	Riddes	Martigny	Hiltbrand Rosalba
106	Ried-Brig	Ried-Brig	Brig	Heinzen Cornelia
107	Ried-Mörel	Mörel	Ö. Raron	
108	Ritzingen	Münster	Goms	
109	Saas Almagell	Saas Grund	Visp	
110	Saas Balen	Saas Grund	Visp	
111	Saas Fee	Saas Fee	Visp	Kalbermatten Gerold
112	Saas Grund	Saas Grund	Visp	Bumann German
113	Saillon	Leytron	Martigny	
114	Saint-Gingolph	Port-Valais/Bouveret	Monthey	
115	Saint-Jean	Vissoie	Sierre	
116	Saint-Léonard	Saint-Léonard	Sierre	Favre René
117	Saint-Luc	Vissoie	Sierre	
118	Saint-Martin	Saint-Martin	Hérens	Pralong Michel
119	Saint-Maurice	Saint-Maurice	St-Maurice	Puippe Maurice
120	Salgesch	Salgesch	Leuk	Oggier Viktor
121	Salins	Salins	Sion	Dallèves Anaïs
122	Salvan	Salvan	St-Maurice	Fiora Michèle
123	Sankt Niklaus	St. Niklaus	Visp	Fux Hermann
124	Savièse	Savièse/St-Germain	Sion	Rieder Marie-Thérèse
125	Saxon	Saxon	Martigny	Détienne Pierre-André
126	Selkingen	Münster	Goms	
127	Sembrancher	Sembrancher	Entremont	Fellay Véronique

N° NR.	COMMUNES GEMEINDEN	ETAT CIVIL ZIVILSTAND	DISTRICTS BEZIRK	OFFICIERS EC ZIVILSTANDSBEAMTE
128	Sierre	Sierre	Sierre	Gygax Olivier
129	Simplon	Simplon	Brig	Arnold Roberta
130	Sion	Sion	Sion	Rieder Danielle
131	Stalden	Stalden	Visp	Abgottspon Franz
132	Staldenried	Stalden	Visp	
133	Steg	Steg	W. Raron	Schnyder Hermann
134	Steinhaus	Ernen/Fiesch	Goms	
135	Täsch	Zermatt	Visp	
136	Termen	Termen	Brig	Kuonen Elias
137	Törbel	Törbel	Visp	Seematter Philemon
138	Trient	Trient	Martigny	Rosset Georgette
139	Troistorrents	Troistorrents	Monthey	Dubosson Jean-Luc
140	Turtmann	Turtmann	Leuk	Amman Marcel
141	Ulrichen	Münster	Goms	
142	Unterbäch	Unterbäch	W. Raron	Furrer Elias
143	Unterems	Turtmann	Leuk	
144	Val d'Iliez	Champéry	Monthey	
145	Varen	Salgesch	Leuk	
146	Venthône	Venthône	Sierre	Berclaz Jean
147	Vernamiège	Saint-Martin	Hérens	
148	Vernayaz	Vernayaz	St-Maurice	Bochatay Benoît
149	Vérossaz	Saint-Maurice	St-Maurice	
150	Vétroz	Vétroz	Conthey	Fontannaz Claude
151	Vex	Vex	Hérens	Pitteloud Rosette
152	Veyras	Sierre	Sierre	
153	Veysonnaz	Basse-Nendaz	Conthey	
154	Vionnaz	Vionnaz	Monthey	Rey André
155	Visp	Visp	Visp	Gsponer Christoph
156	Visperterminen	Visperterminen	Visp	Stoffel Julius
157	Vissoie	Vissoie	Sierre	Melly Marc
158	Vollèges	Sembrancher	Entremont	
159	Vouvry	Vouvry	Monthey	Pecorini Béatrice
160	Wiler	Kippel	W. Raron	
161	Zeneggen	Visp	Visp	
162	Zermatt	Zermatt	Visp	Biner René
163	Zwischbergen	Simplon	Brig	



EXPÉRIENCE VÉCUE : GÉNÉALOGIE À L'ÉCOLE

La veille de Noël 1991, pour marquer le dernier jour de classe précédant les congés de fin d'année, le Cycle d'orientation de Leytron avait mis sur pied une journée de classe originale. L'on avait proposé aux élèves une quinzaine d'activités au choix allant des échecs, au scrabble, au sport, etc. permettant ainsi de marquer de manière différente et attrayante une journée scolaire où l'on est généralement peu enclin à faire de l'allemand ou des mathématiques.

Parmi ces activités figurait un cours de généalogie de 2 heures. Je m'étais proposé de présenter aux élèves intéressés un aperçu de ma passion. J'avais, à vrai dire, peu d'espoir d'y rencontrer quelqu'un. A ma grande surprise 19 élèves, sur les 220 que compte l'école, et un professeur s'inscrivirent pour suivre ce cours. La généalogie intéressait donc les jeunes de 12-15 ans.

Mon premier souci fut, bien sûr, de leur expliquer le rôle de la généalogie. Pour ce faire, je leur ai demandé de réaliser en classe une généalogie circulaire centrée sur eux-mêmes. Les limites de leurs connaissances se montrèrent ainsi au grand jour. Les élèves les plus futés ne remontaient que rarement au-delà de leur arrière-grands-parents. Chacun put ainsi s'apercevoir de l'ampleur de la tâche qui l'attendait. Leur première surprise vint du fait que les recherches généalogiques, pour être complètes, ne s'arrêtent pas à la seule branche patronymique, mais qu'elles s'attachent également à toutes les branches collatérales.

Quelques élèves avaient interrogé leurs parents avant de venir en classe et avaient constitué des arbres sommaires. Ils avaient ainsi réalisé une étape qui les conduisait jusqu'à la fin du XIXe siècle. Je leur présentais alors les différentes sources qui s'offrent au généalogiste et les problèmes inhérents à chacune d'elles :

- Etat civil depuis 1876 à nos jours.
- Les registres paroissiaux depuis leur introduction entre la fin du XVIe et le XVIIIe siècle jusqu'en 1876.
- Les recensements.
- Les archives communales, cantonales et familiales, etc.

La problématique des registres paroissiaux les intéressa particulièrement.

Pour rendre le cours plus pratique, les élèves travaillèrent à déchiffrer les photocopies des registres paroissiaux de Saillon que M. le curé m'avait autorisé à faire. Ils s'initiaient ainsi aux premiers mots latins et aux difficiles lectures des écritures de ces vieux registres. Ces élèves provenaient de plusieurs communes : le tableau des registres paroissiaux du Valais, publié dans le premier bulletin de l'AVEG, leur montra les limites des recherches avec les registres de leurs propres paroisses. Pour compléter ce court aperçu des sources, je mis entre leurs mains quelques vieux

papiers de familles (contrats de mariage, testaments, héritages) datant des XVIIIe et XIXe siècles, en leur présentant la possibilité qu'ils offrent quant à la confirmation ou à la correction des trouvailles généalogiques.

La partie théorique s'arrêta là. Il était temps de permettre à chacun de fouiller dans les copies de registres et de partir à la recherche de ses ancêtres. Simultanément, je leur proposais une méthode efficace pour réaliser graphiquement leur généalogie.

Concrètement, ces deux heures étaient bien insuffisantes pour faire "une" généalogie. Elles visaient avant tout à susciter chez mes jeunes élèves une curiosité quant à la recherche de leurs ancêtres, à donner le goût des vieux papiers chargés d'histoire, à éveiller en eux un plaisir de découvrir l'histoire de tous ces personnages importants ou non qui ont façonné notre pays.

Des résultats ? A voir dans quelques mois, voire quelques années...

Philippe Terretaz



COIN DE LA TROUVAILLE

Document : Régiment de Wytttenbach
Archives : Etat de Berne
Référence : B II 1372

Concernant divers Valaisans incorporés dans le *Regimento Svizzero Wytttenbach IV, Ristretto del registro della matricola, 2e Battaglione 7. Compagnia fucilieri.*

DIEGOZ Stefano Giuseppe, de Bagnes, fils de Stephano Giuseppe et Maria Frasié, né en 1832, entré en 1856 [page 35].

FOURNIER Pietro Giuseppe, de Salvan, fils de Pietro Giuliano et Rosalia Chappilet, né le 09.10.1838, entré en 1856 [page 35].

GAY Giovanni Pietro, de Salvan, fils de Giovanni Giuseppe et Maria Dellez, né le 22.02.1833, entré en 1856 [page 35].

ARLETTAZ Germano Felice, de Liddes, fils de Pietro Guiseppe et Marianne Masard, né le 30.04.1800, entré en 1854 [page 25].

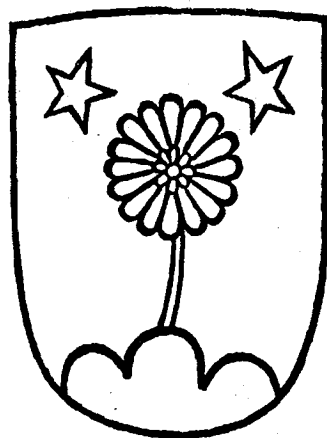
Communication de PYP.

BERCHTOLD, Stalden

Die Stammesvertreter der Familie Berchtold, Bürger von Stalden, beschlossen am 30. Januar 1992 auf Empfehlung des Staatsarchivars Dr. B. Truffer einstimmig, das auf einem Ofenstein mit der Jahrzahl 1787 dargestellte Wappen als dasjenige der Familie Berchtold von Stalden anzuerkennen.

Wappenbeschrieb : In Blau aus grünem Dreieck hervorspriessende silberne Margerite mit goldenem Stempel, beseitet von zwei silbernen fünfzackigen Sternen.

[Mitteilung von Stefan Berchtold, Stalden].



DAVID, Chalais



Patronyme dérivé d'un ancien prénom. Des familles de ce nom sont connues dans la plupart des provinces françaises, ainsi qu'en Belgique et en Italie. En Suisse, on trouve des familles de ce nom dans 11 cantons. En Valais, la famille apparaît à Chalais en 1758 avec la naissance de Jean-Joseph David, fils de Joseph David et Catherine Marin, habitant Réchy. Après la mort de Catherine Marin, Joseph épouse en 1761 Anne-Marie Gaudard. Mathias, petit-fils de Jean-Joseph épouse en 1817 Marie-Elisabeth Tavernier et figure comme bourgeois de Chalais dans le recensement de 1829.

Blasonnement : De gueules à une harpe d'or accompagnée de 3 étoiles à 5 rais d'argent posées 2 en chef et 1 en pointe.

Explication : La harpe figure avec des couleurs et dispositions variées dans les armes de nombreuses familles David en France et en Suisse pour évoquer le Saint Roi David; les étoiles représentent le Valais.

[Communication de Jean-Claude Morend, Vérossaz].

DURA, Stalden

Die Familie will ihren Namen von Durham in England abgeleitet wissen. Im Spätmittelalter soll sie sich in Neapel niedergelassen haben, wo sie 1456 erwähnt wird. Zwischen 1570 und 1643 gingen 4 Maleserritter aus der Familie hervor. Ein Zweig verschob sich nach Oberitalien. Aus Vogogna, in der Provinz Novara, zog Isidor Heinrich Dura (1891-1924) nach Stalden und heiratete dort Josephine Venetz. Nach dem Tode ihres Gatten wurde die Witwe 1934 mit ihrem Sohn Bernhard ins Bürgerrecht von Stalden reintegriert.

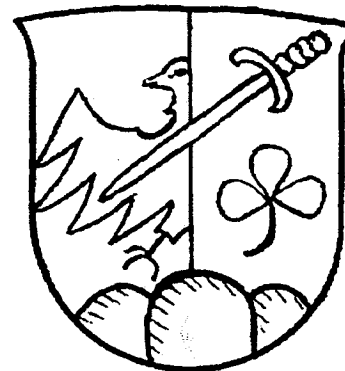
Wappenbeschrieb : In Blau zwei steigende gegeneinander gerichtete goldene Löwen mit goldener Krone überhöht.

Quelle : Enciclopedia storico Nobiliare Italiano, vol. 2. Milano 1929.

[Mitteilung von Paul Heldner, Glis].



SPADARO, Staldenried



Die Familie Spadaro stammt aus San Carlo in der Gemeinde Condofuri, Provinz Reggio Calabria, in Süditalien. Ein Zweig liess sich 1969 in Stalden nieder. Domenico Spadaro, Sohn des Giovanni, erwarb 1986 das Bürgerrecht von Staldenried. Der Walliser Grosse Rat verlieh ihm in der Maisession 1986 das Walliser Bürgerrecht.

Wappenbeschrieb : über grünem Dreieck gespalten. Feld 1 : in Silber schwarzer Halb Adler; Feld 2 : in Rot silbernes Kleeblatt; beide Felder mit einem goldenen Schwert von rechts nach links belegt.

Bedeutung : Silber und Rot, die Feldfarben, sind zugleich die Landesfarben der Schweiz und des Wallis. Der schwarze Halb Adler verweist auf eine Allianz mit Heinzmann, das silberne Kleeblatt ist dem Gemeindewappen von Staldenried entlehnt. Das Schwert ist ein Hinweis auf den Namen (ital. spada = Schwert).

[Mitteilung von Paul Heldner].

À LA RECHERCHE DE NOS ÉMIGRÉS EN AMÉRIQUE DU SUD

Le bulletin no 1 de l'AVEG avait présenté, par l'intermédiaire de Jean-Paul Roduit, la démarche à suivre pour tenter de retrouver les traces d'émigrés valaisans en Amérique du Nord.

Afin de compléter ce dossier, nous présentons cette année les différents moyens qui sont à notre disposition pour retrouver les descendants de Valaisans en Amérique du Sud. Par l'intermédiaire de M. Alexandre Carron, l'un des co-auteurs des livres «Nos Cousins d'Amérique», j'ai pu rencontrer ses principaux collaborateurs sud-américains qui séjournaient quelques jours en Valais.

Ainsi, Manir Japor pour le Brésil, Jorge Cergneux et Carina Pralong pour l'Argentine, me dévoilèrent les principaux moyens à notre disposition pour retrouver des descendants valaisans dans leurs pays respectifs.

Les principes généraux proposés dans le no 1 pour l'Amérique du Nord fonctionnent également pour le Sud : recherche précise de l'émigré en Suisse, recherche de l'émigré en Amérique du Sud, recherche de la descendance.

Recherches en Suisse.

Nous vous prions de vous référer aux conseils présentés dans le no 1. A noter que pour les départs organisés par convoi depuis le Valais, les archives du Département de l'Intérieur (AEV DI) possèdent des listes intéressantes.

Recherches en Amérique.

Le registre des émigrés dressé par le canton du Valais donne une liste de plus de 7000 noms, mais elle est lacunaire et n'indique que rarement la destination. Il faut dans bien des cas partir soi-même à la recherche des émigrés en Amérique du Sud. La recherche des émigrants outre-Atlantique s'opère différemment en Amérique du Sud. L'émigration fut moins l'oeuvre de pionniers isolés qu'aux U.S.A.. L'essentiel de l'émigration a eu lieu à des dates bien précises et en des lieux bien déterminés, et par des convois organisés depuis le Valais. Les points de chute des colons sont ainsi moins dispersés.

Au Brésil, le principal foyer d'établissement connu est celui de Nova Friburgo. Les listes établies par Martin Nicoulin dans son livre «La genèse de Nova Friburgo» permettent de connaître avec précision tous ceux qui sont partis pour le Brésil en 1819. La municipalité de Nova Friburgo possède pour compléter ces informations la liste exacte de ceux qui sont effectivement arrivés jusqu'à la colonie y compris ceux qui sont décédés durant le voyage. De plus, les registres paroissiaux de Nova

Friburgo sont très bien tenus dans les premières années suivant la création de la colonie et permettent de suivre l'évolution des familles ayant émigré.

En Argentine, le centre Valais-Argentine de Colón rassemble toutes les données possibles sur l'émigration valaisanne en Argentine depuis le milieu du XIXe s. et tente de mettre sur pied une liste plus ou moins exhaustive des émigrés valaisans. Les principaux foyers d'installation en Argentine sont situés dans la province de Santa Fé et dans l'Entre Rios. Les villes d'Esperanza, San Carlos, San Jeronimo, Cayasta, Villa Elisa, San José, Colón, comptent de nombreux valaisans dans leurs fondateurs.

Les archives du Palais du général Urquiza, fondateur de la colonie de San José, recèlent encore de nombreux documents inexploités qui peuvent donner beaucoup de renseignements sur les premiers colons et leurs lieux d'établissement.

Dans chacune de ces colonies, les registres paroissiaux renseignent avec plus ou moins de précision dès l'apparition d'une structure religieuse permanente. Pour le reste, comme pour l'Amérique du Nord, il existe également des émigrants qui ont voyagé de manière isolée. Dans la majorité de ces cas, le tâtonnement est de mise pour les retrouver.

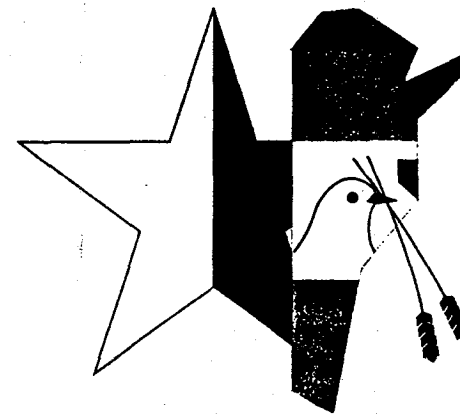
Au contraire de l'Amérique du Nord, il n'existe pas d'associations généalogiques constituées, ni en Argentine, ni au Brésil.

Recherches de descendants.

Pour Nova Friburgo, la préfecture de cette ville a entrepris depuis 1987 la mise au clair de tous les arbres généalogiques des descendants fondateurs de la colonie en 1819. Cette recherche ne s'arrête pas à Nova Friburgo, mais couvre tout le Brésil. Cette entreprise est assurée par Mme Teresa Baraso qui travaille avec des moyens informatiques intéressants.

Le Père Agostinho Sauthier, descendant d'un émigré de Charrat, rassemble quant à lui tous les renseignements possibles sur l'émigration au Brésil dans la Région du Rio Grando Sul.

Pour les colons qui ne seraient pas installés dans les colonies, qui leur étaient destinées, et qui se sont dispersés dans le vaste Brésil, Manir Japor nous propose de suivre la piste du Café. C'était en effet une caractéristique du Valaisan qui avait



non seulement émigré pour trouver des conditions de vie meilleures, mais également pour faire fortune. Ainsi la culture du café les a très vite intéressés, car si elle était une culture exigeante, elle permettait cependant de s'assurer rapidement une excellente situation. En opérant de cette manière, Manir Japor a obtenu des résultats intéressants.

En Argentine, le centre «Valais-Argentine» récolte des quantités d'arbres généalogiques et rassemble toutes les données possibles relatives à l'émigration valaisanne dans ce pays. Madame Herminia Rouiller (Maipu 110, Colón, Entre-Rios 3282, Argentina) en est la responsable pour ce qui traite de la généalogie. A noter que ce centre s'occupe également de certains points qui touchent la Savoie.

En Argentine, l'état civil prend le relais des registres paroissiaux à la fin du XIXe siècle, mais ce n'est qu'à partir de 1910 qu'il est vraiment complet. Dans ce pays, la découverte relativement récentes des racines valaisannes a provoqué un engouement spectaculaire pour le Valais; des associations de familles naissent régulièrement. Ainsi, à l'image du Père Rougier, curé de Villa Elisa, l'un des pionniers du rapprochement avec le Valais, il y a quelques années, l'on est ainsi prompt à vous aider pour tenter de rattacher la famille argentine à son homonyme valaisanne.

L'association «Valaisans du Monde», ainsi que Monsieur Alexandre Carron, co-auteur des livres «Nos Cousins d'Amérique», disposent d'une volumineuse documentation sur ce sujet de la recherche d'émigrés en Amérique du Sud. Leur grande expérience en la matière touche également les autres pays d'Amérique latine où eut lieu une émigration plus diffuse. Les livres «Nos Cousins d'Amérique» de Christophe et d'Alexandre Carron (volumes I et II) sont d'ailleurs à eux seuls des mines de renseignements sur les points que nous avons soulevés. Ils comportent d'ailleurs une intéressante bibliographie et plusieurs adresses utiles.



En conclusion, la recherche d'émigrés et de leurs descendants en Amérique latine relève bien souvent de la chance, mais elle est attachante, car elle met en contact des personnes avides de connaître leurs cousins du Valais. Tous ceux qui se sont laissés prendre au piège de ces recherches en Amérique du Sud n'oublient pas les impressions et les émotions qu'ils ont rencontrées.

Philippe Terrettaz

GÉNÉALOGIES DÉPOSÉES AUX ARCHIVES DE L'ASSOCIATION GENEALOGIEN IM ARCHIV DER GESELLSCHAFT

a) Publications / Veröffentlichungen

- | | |
|-----------------------------|---|
| Bützberger Jean | Chronique de la famille Bützberger, souche valaisanne (1580-1983).
Sion 1983. 80 p. ill. 1 arbre généalogique. |
| Equipe J.E.U.N.E.S. Savièse | Fou kyé chon parti. Sur la trace des émigrés saviésans. Savièse 1991. 84 p. ill. |
| Ribordy Adolphe et al. | Ribordy. Essai de généalogie et d'histoire. Sept siècles de présence en Valais. 1290-1990.
Martigny, 1991. 381 p. ill. |
| Walker Ernst | Geschichte der Familie Walker aus dem Wallis.
Visp 1989. 192 S. ill. Stammtafel. |
| von Werra Raphael | Zur Geschichte der Familie von Werra 1236-1536.
Separatdruck aus Vallesia Bd XLV, 1990, S. 409-518, ill. + Stammtafel. |
| N.N. | Descendance de Jean-Simon Theytaz et Euphémie Zuber.
Sierra 1990. 68 p. ill. 1 arbre généalogique. |

b) Généalogies polycopiées / Polykopierte Genealogien

- | | |
|-------------------------------|--|
| Devanthery Gérard | «De père en fils». Généalogie de la famille Devanthery de Chalais. 1986. 124 p. ill. |
| Devanthey Pierre | Généalogie de la famille Defago de Val d'Illiez.
1989. 51 p. |
| Dussex Marc | Généalogie de la famille Dussex (1600-1991)
d'Ayent. 45 p. 1 tableau, ill. |
| Juilland François et Narcisse | Généalogie de la famille Juilland de Chamoson.
1991. 34 p. 1 tableau, ill. |
| Pièce Pierre-Yves | Pièce 92. Eléments de généalogie. 1992. 45 p. ill. |

Truffer Bernard

Généalogie de la famille Siggen de Chalais (1800-1982). 30 p. ill.

c) Arbres généalogiques / Stammbäume

Imesch Léon

Stammbaum der Familie Imesch von Zeneggen und Mörel 1992.
Farbige Kopie, 69.7 x 49.7 cm.

Tscherrig, Pfr.

Stammbaum der Familie Tscherrig in Brig und Ems 1924. 1 Kopie, 100 x 110 cm.

N.N.

Teil-Stammbaum der Familie Schwery von Ried-Mörel (1800-1986). 1 Kopie A3.

N.N.

Descendance de Jean-Antoine Germanier (1765-1991). 1 Copie A3.

N.N.

Stammbaum der Familie Walpen von Reckingen ca 1975. 1 Kopie, 62.5 x 67.5 cm.

BÜCHERECKE

Roth Alexander : Lebensbilder einer Familie aus dem Luzerner Hinterland, Zürich, 1992. 2 Bde, 368 + 384 S., reich illustriert.

Es ist zwar nicht üblich, in diesen Blättern auf "auswärtige" Veröffentlichungen aufmerksam zu machen. Wenn wir es ausnahmsweise trotzdem tun, so geschieht es, weil Roths "Lebensbilder" eine in jeder Hinsicht beispielhafte Publikation ist, die mancher unserer Arbeiten als Vorbild dienen könnte. Es ist schon erstaunlich, wie vielfältige Lebensschicksale der Autor für Mitglieder eines an und für sich "geschichtslosen" Bauerngeschlechtes aus dem Luzerner Hinterland zeichnen konnte. Immerwieder gelingt es ihm die Geschehnisse ganzer Familien im Laufe mehrerer Jahrhunderte anschaulich und lebhaft in die Luzerner und Schweizergeschichte einzubetten. Spannend wie ein Krimi liest sich beispielsweise der Kriminalfall Hans Roth (1745-1810) : Ein Tanzgeiger als Giftmörder. Dass der Autor nicht nur Erzählertalent besitzt, sondern auch über ein solides genealogisches Handwerk verfügt, ersieht man aus Bd 2, der den Familienregistern, Stammtafeln und Personenregistern gewidmet ist. Und ganz ohne Bezug zum Wallis ist das Ganze doch auch nicht : Eine Urgrossmutter des Autors ist Katharina Eggs von Reckingen. Dies gibt ihm Gelegenheit auch einen Abschnitt über seine Gommer Ahnen zu schreiben.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE PREUX (VALAIS) PEINT SUR TOILE

1. **Provenance** : maison César de Preux, Sierre (démolie), salle du troisième étage.

2. **Propriétaire actuel** : fondation de Preux (achat en 1990 de l'hoirie François de Preux).

3. **Localisation** : mur de fond de la sacristie de la Chapelle d'Anchettes.

4. **Technique** : huile sur toile.

5. **Auteur** : inconnu, peut-être Joseph Rabiato, peintre d'origine allemande établi à Sion depuis 1757, mort en 1784.

6. **Date** : vers 1780, date limite de la généalogie.

7. Maître de l'ouvrage

Pierre-Antoine de Preux, qui figure en haut, au milieu à peu près de la partie gauche (branche cadette de Villa), marié à Marie-Catherine, fille de Joseph-Jacques de Preux, d'Anchettes, qui figure, elle aussi, dans la partie haute, à droite du tronc. Par cette alliance, tous les Preux actuels descendent de Joseph-Jacques : la branche de Grône, par exemple, descend directement de Pierre-Antoine. La petite-fille de celui-ci a épousé Charles de Preux, de Sion, assurant ainsi le «lien» avec la branche sédunoise, et l'arrière-petite-fille du même s'est mariée avec Ferdinand de Preux, de Venthône et Anchettes.

Pierre-Antoine (1747-1810) était le frère de l'évêque Joseph-François-Xavier de Preux (1807-1817); il a été grand capitaine du dizain de Sierre, gouverneur de Monthey en 1792-1793, puis vice-grand bailli depuis décembre 1794, vice-bailli de la république indépendante du Valais de 1802 - 1805, capitaine de la milice du dizain de Sierre en 1803, et député à la diète de 1805 à 1807.

8. Description

L'arbre, ses branches et ramifications, s'élève au milieu d'un paysage rudimentaire, comprenant un plan d'eau au second plan et des collines basses à l'arrière-plan, sous un vaste ciel qui passe du saumon, en bas, au bleu dans les deux tiers supérieurs. Au premier plan, de chaque côté de la base du tronc, un riche décor végétal et animal, très soigné, anime la toile. Plus haut, suspendus par un ruban rose aux

premières branches, de part et d'autre du tronc, deux écus ovales sont présentés dans des cartouches rococo, avec deux lions pour supports et une couronne de marquis. L'un contient une légende explicative de l'arbre généalogique et l'autre les armoiries de Preux, de gueules à la bande d'or chargée d'un lion passant d'azur (sans la fleur de lys du même que le lion tient habituellement dans sa patte droite, et qui, pour la branche d'Anchettes en tout cas, provient peut-être de l'alliance de Jean-Antoine Preux, fils d'Angelin II, avec la dernière représentante des Platéa d'Anchettes, Marie, en 1626, à moins de remonter aux deux premiers Preux «valaisans», les frères Guillaume et Michel, donzels, de Vevey, qui avaient épousé les soeurs Catherine et Angeline de Platéa).

9. Résumé de l'Explication donnée dans la légende

La généalogie concerne la branche valaisanne des Preux, avec quelques ancêtres veveysans, «à commencer depuis l'an 1400 jusqu'au premier (janvier?) de 1780». Les aînés ont leur médaillon contre le tronc, de bas en haut; à leur défaut, on y trouve ceux des frères qui ont fait souche, au-dessus de leur père. Les autres enfants qui ont formé des branches sont présentés suivant la même ordonnance.

Ceux qui n'ont pas eu d'enfants ou dont la génération n'a pas continué sont, ainsi que les filles, suspendus aux branches qui dérivent de leur père.

Les hommes mariés sont attachés avec des rubans rouges.

Ceux qui ont été au Service de France ont des rubans rouges et blancs.

Ceux qui sont morts ou demeurés célibataires, à l'exception des militaires, sont portés par un ruban vert.

Ceux qui ont été à un autre Service que de France ont un ruban bleu foncé.

Les ecclésiastiques se distinguent par leur ruban violet.

Les filles décédées ou restées célibataires ont un ruban vert.

Enfin, on a renoncé à indiquer ceux et celles qui sont morts avant d'être en âge de tester.

Malgré quelques erreurs, notamment dans les titres, et l'absence quasi-générale de dates, cet arbre, qui s'inscrit au demeurant dans un contexte - la fin du XVIIIe siècle et, partant, de l'Ancien Régime - particulièrement propice à ce genre d'exercice, témoigne d'une qualité des sources étonnante, en particulier pour ce qui concerne les débuts en terre valaisanne de la famille. C'est, en outre, une œuvre d'art décorative d'un genre - la grande toile peinte recouvrant une paroi - particulièrement répandu au milieu et dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, mais dont il ne reste plus beaucoup d'autres exemples.

Gaëtan Cassina

Association valaisanne d'études généalogiques (AVEG) Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF) Case postale 58, 1951 Sion

COMITÉ - VORSTAND

Président - Präsident

Jean Bützberger, Av. Maurice-Troillet 49, Case postale 128, 1951 Sion,
Tél. privé 027 / 23'23'38 - Tél. prof. 027 / 23'26'26

Vice-président et bibliothécaire - Vizepräsident und Bibliothekar

Bernard Truffer, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion, Tél. 027 / 21'63'35

Secrétaire - Sekretärin

Evelyne Savioz, Chemin de la Muse, 3968 Veyras, Tél. 027 / 55'30'13

Caissier - Kassier

Freddy Avanthay, Chalet Lou z'Ayêts, 1874 Champéry,
Tél. privé 025 / 79'16'71 - Tél. prof. 025 / 70'71'31

Responsable activités Bas-Valais - Verantwortlich Aktivität Unterwallis

Marthe Carron, Café de la Place, 1934 Le Châble, Tél. 026 / 36'12'06
Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 026 / 44'22'25

Responsables activités Haut-Valais - Verantwortlich Aktivität Oberwallis

Paul Heldner, Napoleonstrasse 35, 3902 Glis, Tél. 028 / 23'35'38

COMMISSION DE RÉDACTION / REDAKTIONSKOMMISSION

Bernard Truffer, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion, Tél. 027 / 21'63'35

Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 026 / 44'22'25

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, Drône, 1965 Savièse, Tél. 027 / 25'19'35

Cotisation annuelle - Jahresbeiträge :

20.- Fr. pour les membres individuels - für Einzelmitglieder

50.- Fr. pour les membres collectifs - für Kollektiv-Mitglieder

Cotisation d'entrée - Eintrittsgebühr 20.- Fr.

Banque Cantonale du Valais à Sion - compte 01.831.118-8

Walliser Kantonalbank in Sitten - Konto 01.831.118-8